

**MESSAGE DE MGR BATUT ÉVÊQUE DE BLOIS
AUX CATHOLIQUES DE LOIR-ET-CHER**

Blois, 13 novembre 2022

Chers frères et sœurs,

L'abbé Pierre Cabarat, prêtre du diocèse de Blois et curé-doyen des paroisses de Vendôme, a fait l'objet d'une convocation de police à la suite d'un témoignage à charge sur des violences de nature sexuelle sur mineur, témoignage reçu par la cellule d'écoute du diocèse. Comme le demande la loi, j'ai aussitôt transmis l'information au Procureur.

L'affaire a été classée sans suite parce que la plainte concerne des faits qui sont prescrits par la justice civile. Mais un classement sans suite n'est pas une relaxe - c'est-à-dire une déclaration de non-culpabilité.

Ainsi, même si l'enquête civile est close, le droit de l'Église prévoit d'engager une procédure canonique en pareil cas : j'ai donc pris la décision de saisir la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et de demander l'ouverture d'un procès canonique. Il est nécessaire que toute la lumière soit faite.

De la même manière qu'un procès civil, un procès canonique exige le secret de l'instruction et le respect de la présomption d'innocence. Vous comprendrez donc qu'il ne soit pas possible de développer davantage les éléments de cette affaire.

Dans ces conditions, je prends acte que l'abbé Pierre Cabarat est empêché de continuer à exercer son ministère, *a fortiori* dans le contexte actuel où les chrétiens sont légitimement choqués de voir des prêtres mis en cause célébrer les sacrements.

J'ai donc décidé de nommer le Père Martin Adanke administrateur des paroisses de Vendôme jusqu'à la fin de l'année pastorale et le Père Didier Boulay doyen du Vendômois par intérim. Je les remercie l'un et l'autre pour leur disponibilité.

Dans un premier temps, j'ai prévenu moi-même les paroissiens de Vendôme en allant à leur rencontre lors des messes dominicales des 12 et 13 novembre.

Je recommande à votre prière le prêtre mis en cause, les personnes victimes, et tous ceux qui souffrent. Je me tiens à la disposition de ceux qui souhaiteront dialoguer avec moi, mesurant le choc que représente pour vous tous cette information qui m'a bouleversé.

Prions les uns pour les autres, et spécialement pour les prêtres et les paroissiens de Vendôme. Tenons tous ferme dans l'espérance qui « *ne déçoit pas* » (Romains 5, 5).



† Jean-Pierre Batut, évêque de Blois

Pour joindre la Cellule d'écoute du diocèse : 02 54 56 40 61
paroledevictimes@catholique-blois.net